[apaxxdesigns]
CENTRE DE FORMATION AGRÉÉ

Programme de Formation

Créer des partitions professionnelles avec Dorico

Organisation

Durée : 35 heures

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique

Public visé

- **Créateurs :** compositeurs de musique, orchestrateurs et arrangeurs.
- **Interprètes :** musiciens interprètes, chefs d'orchestre et chefs de chœur.
- **Enseignants :** professeurs de musique en conservatoire et pédagogues de la musique.
- **Professionnels de l'édition musicale :** copistes musicaux, bibliothécaires d'orchestre et éditeurs de partitions musicales.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Créer et organiser un projet Dorico Pro, puis saisir et modifier une partition musicale.
- Réaliser des partitions professionnelles pour différents effectifs et styles musicaux : musique de chambre, musique orchestrale et musiques actuelles.
- Produire et mettre en pages des conducteurs et des parties séparées, puis les imprimer ou les exporter dans les formats courants.
- Exploiter les outils de notation et de gravure avancées pour réaliser des partitions contemporaines et des supports pédagogiques.
- Utiliser les fonctionnalités techniques de base du travail avec la vidéo dans Dorico, hors aspects créatifs de la composition.

Description

1. Les bases de Dorico

- Découvrir l'interface de Dorico : modes, fonctionnalités, options et préférences.
- Comprendre les grands concepts du logiciel : instruments, instrumentistes, blocs et dispositions.
- Créer un nouveau projet et naviguer dans une partition.
- Saisir notes et rythmes à la souris, au clavier d'ordinateur ou, éventuellement, avec un clavier MIDI.
- Utiliser les popovers pour accélérer la saisie.
- Ajouter les éléments musicaux (articulations, nuances, phrasés…) et structurels (armures, reprises, repères…).
- Comprendre les propriétés et leur périmètre d'action.
- Utiliser les scripts (macros) et personnaliser les raccourcis.

Objectif : maîtriser les fondamentaux de Dorico pour réaliser un extrait de musique de chambre et une partition simple pour chant et piano.

2. La musique orchestrale

- Travailler dans une partition d'orchestre.

- Créer de nouvelles techniques de jeu.
- Gérer les pédales de harpe.
- Utiliser les ossias, divisi et portées supplémentaires.
- Découvrir et exploiter la condensation.
- Importer un fichier MusicXML.
- Réaliser un maquettage audio simple.

Objectif : comprendre les particularités de la notation orchestrale, gagner en aisance dans la manipulation d'un conducteur et découvrir les possibilités d'échange entre applications grâce au format MusicXML.

3. La mise en pages des partitions

- Comprendre les principes fondamentaux de la mise en pages dans Dorico.
- Réaliser un conducteur.
- Préparer le matériel d'orchestre et les parties séparées.
- Gérer les particularités de présentation : transpositions, tournes de pages, etc.
- Imprimer et exporter les partitions dans les formats courants.

Objectif : produire une mise en pages adaptée à un conducteur et au matériel d'orchestre correspondant.

4. Les musiques actuelles

- Modifier le style graphique d'une partition : polices musicales et textuelles.
- Utiliser les kits de percussion.
- Maîtriser les principaux outils de notation pour guitare : tablatures, notation slash et symboles d'accords.
- Importer et quantifier un fichier MIDI simple.
- Appliquer les conventions graphiques courantes des partitions de musiques actuelles.

Objectif : utiliser les éléments de notation propres aux musiques actuelles, notamment pour les partitions piano-chant, les lead sheets et les arrangements de type Big Band.

5. Notation étendue, musique contemporaine et feuilles de cours

- Explorer les possibilités de notation étendue : musique contemporaine et écriture pianistique complexe.
- Réaliser des feuilles de cours et des exercices de formation musicale.
- Exploiter les fonctionnalités avancées du mode Gravure.
- Adapter la mise en pages aux exigences de partitions graphiquement complexes.

Objectif : réaliser des partitions utilisant des notations avancées et maîtriser les possibilités de mise en pages offertes par le mode Gravure.

6. Musique à l'image

- Découvrir les fonctionnalités de travail avec la vidéo dans Dorico.
- Charger une vidéo et utiliser les marqueurs.
- Comprendre les possibilités techniques offertes aux compositeurs travaillant pour le cinéma, l'audiovisuel ou le jeu vidéo.

Objectif : acquérir les bases techniques du travail à l'image dans Dorico, hors aspects créatifs de la composition.

Prérequis

- **Connaissances préalables**
 - Être à l'aise avec l'utilisation d'un ordinateur (Mac ou PC).
 - Posséder de bonnes connaissances des fondamentaux de la notation et de la théorie musicales.
 - Être suffisamment à l'aise avec la lecture d'un conducteur orchestral.
- **Équipement et logiciels nécessaires pour la formation à distance**
 - Disposer d'un ordinateur (Mac ou PC) équipé de la dernière version de **Dorico Pro**. Certaines fonctionnalités étudiées ne sont pas disponibles dans les versions Dorico SE et Dorico Elements.
 - Disposer d'un clavier d'ordinateur avec pavé numérique.

- Disposer d'une connexion Internet stable et de l'application **Zoom**, utilisée pour les sessions de formation en visioconférence.
- Disposer d'un microphone et d'un casque ou d'écouteurs pour participer aux échanges avec le formateur.
- Facultatif : disposer d'un clavier MIDI pour expérimenter les fonctionnalités de saisie correspondantes.

Modalités pédagogiques

- La formation se déroule à distance, en direct avec le formateur, et privilégie une approche progressive associant démonstrations, échanges et mise en pratique.
- Chaque matin, le formateur présente les notions et les fonctionnalités qui seront abordées au cours de la journée.
- Les séquences théoriques et techniques sont suivies d'exercices pratiques permettant aux participants d'appliquer immédiatement les méthodes étudiées dans Dorico Pro.
- Un temps de synthèse est organisé en fin de journée pour revenir sur les notions abordées et consolider les acquis.
- À partir du deuxième jour, chaque séance débute par un temps de questions-réponses consacré aux points étudiés la veille.

Moyens et supports pédagogiques

- Chaque participant utilise son propre ordinateur (Mac ou PC), équipé de Dorico Pro et du matériel nécessaire à la formation, conformément aux prérequis techniques communiqués avant l'entrée en formation.
- La formation est dispensée en visioconférence, permettant les démonstrations du formateur, les échanges avec les participants et l'accompagnement des exercices pratiques.
- Les sessions de formation sont enregistrées et mises à disposition des participants pour un visionnage ultérieur, leur permettant de revoir les démonstrations, de consolider leurs acquis et de reprendre à leur rythme les manipulations effectuées pendant les cours.
- Des projets de référence sont analysés et décomposés afin d'illustrer les fonctionnalités étudiées dans différents contextes musicaux.
- Chaque séquence associe des apports théoriques à une mise en application immédiate, à partir d'exemples représentatifs de situations professionnelles.
- Les exercices pratiques permettent d'explorer les techniques de notation, de gravure et de mise en pages, et de les situer dans un processus de production musicale.
- Les travaux d'atelier permettent de mobiliser les connaissances acquises dans le cadre de la réalisation de projets de partitions.
- Un support de cours synthétique est mis à disposition des participants à l'issue de la formation, dans leur Extranet Dendreo.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Un émargement électronique est réalisé pour chaque session afin d'attester de l'assiduité et de la participation effective des apprenants.
- Les acquis sont suivis tout au long de la formation à travers les exercices pratiques et les travaux réalisés dans Dorico Pro.
- À l'issue de la formation, le formateur évalue individuellement le degré d'acquisition des objectifs pédagogiques au moyen d'un questionnaire.
- Les participants renseignent un questionnaire de satisfaction à chaud, dont les résultats sont transmis au formateur et analysés dans une démarche d'amélioration continue.
- Une évaluation à froid est adressée aux participants un mois après la formation afin de mesurer le transfert des compétences acquises dans leur pratique professionnelle.

Informations sur l'admission

L'admission à la formation est soumise à la validation préalable de la candidature à l'issue d'un entretien

individuel d'environ 30 minutes avec un responsable pédagogique d'Apaxxdesigns.

Cet entretien permet de :

- Vérifier les connaissances musicales et techniques du candidat au regard des prérequis de la formation.
- Évaluer son expérience de la notation musicale et son aisance dans la lecture de partitions.
- Identifier ses objectifs professionnels et ses attentes pédagogiques.
- Vérifier l'adéquation entre son projet, le contenu de la formation et les compétences visées.
- S'assurer qu'il dispose de l'équipement et des logiciels nécessaires pour suivre la formation à distance.

L'inscription définitive intervient après validation de l'admission et finalisation des démarches administratives et de financement.

Informations sur l'accessibilité

Avez-vous besoin d'un accompagnement spécifique ?

Apaxxdesigns accorde une attention particulière à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Notre référent handicap étudie avec chaque candidat concerné les éventuels aménagements nécessaires pour faciliter son accès à la formation et son suivi pédagogique, dans le respect des objectifs et des exigences de la formation.

Dans le cadre de cette formation à distance, les possibilités d'adaptation peuvent notamment concerner les modalités de participation en visioconférence, les supports pédagogiques, les outils numériques et l'organisation des apprentissages.

Lorsque cela est nécessaire, Apaxxdesigns peut également mobiliser son réseau de partenaires spécialisés afin de rechercher les solutions les mieux adaptées à la situation du participant.

Nous invitons les candidats ayant des besoins spécifiques à nous contacter dès leur demande d'inscription afin d'anticiper les éventuels aménagements.